

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Rapport d'évaluation

Licence professionnelle Métiers de la comptabilité, gestion de la paie et du social

Université de Strasbourg

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

Rapport publié le 20/07/2017

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2016-2017

sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formations : Sciences économiques et management

Établissement déposant : Université de Strasbourg

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Présentation de la formation

L'Institut universitaire de technologie (IUT) Louis Pasteur de Strasbourg propose une licence professionnelle (LP) *Métiers de la comptabilité, gestion de la paie et du social* (GPS). Cette licence est l'une des huit options représentatives des divers métiers de la comptabilité. Créée en 2013, la licence GPS est rattachée au département Gestion des Entreprises et des Administrations (GEA) de l'IUT de Schiltigheim.

La licence GPS forme des étudiants de cursus gestion ou comptable à devenir des spécialistes dans le domaine de la paie et du droit social. Elle répond à une forte demande des cabinets d'expertise-comptable et des entreprises qui souhaitent recruter des responsables opérationnels. Avant la création des licences GPS, aucune formation diplômante n'existait. Elle est dispensée sur un rythme en alternance en formation initiale soit en contrat d'apprentissage, soit en contrat de professionnalisation à un seul groupe d'étudiants. Les enseignements ont lieu à Schiltigheim.

Analyse

Objectifs
<p>Ouverte depuis septembre 2013, la LP GPS a pour objectif de former des spécialistes de la paie et du droit social en cabinets d'expertise-comptable mais aussi en entreprises.</p> <p>L'objectif est de répondre aux besoins des entreprises et des cabinets comptables qui cherchent à disposer de responsables dotés de bonnes connaissances sur la législation du travail, la législation sociale, la préparation et la saisie des éléments de paie, la gestion de la documentation sociale, aptes à gérer l'ensemble des éléments liés à la vie du salarié dans l'entreprise depuis son entrée jusqu'à son départ. Le diplôme s'adapte aux évolutions du marché et développe un large spectre de connaissances (secteur public, travailleurs détachés et transfrontaliers).</p> <p>Les métiers envisagés font l'objet d'une forte demande et concernent les postes de collaborateur comptable ou social en cabinet d'expertise-comptable, d'assistants ressources humaines, d'assistants paie et de gestionnaires de paie.</p>
Organisation
<p>La formation est suivie en alternance selon un rythme de deux jours de cours et trois jours en entreprise afin de favoriser le suivi des dossiers.</p> <p>La LP comprend 507 heures de cours sur l'année. Six unités d'enseignement (UE) composent le programme : deux UE théoriques (cadre économique et managérial des ressources humaines (RH), environnement juridique et comptable), une UE technique (système d'information et gestion de la paie), une UE de langue (anglais et allemand), deux UE professionnelles (projet professionnel et formation en entreprise). Des cours de mise à niveau sont prévus en comptabilité et en communication. Ces enseignements traitent des aspects théoriques et pratiques de la gestion de la paie et du droit social et sont en adéquation avec les objectifs de la licence. La structure des programmes en UE ne se décline pas en bloc de compétences, ce qui ne favorise pas l'éventuelle intégration d'étudiants en formation continue.</p>

Positionnement dans l'environnement
<p>La licence GPS est l'une des huit licences des « métiers de la comptabilité et de la gestion » élaborée par le Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables et validée par la Direction Générale de l'Enseignement Supérieur et de l'Insertion Professionnelle. Elle existe dans plusieurs IUT (Beauvais, Bordeaux, Bourges, Grenoble, Le Mans, Marseille, La Roche-sur-Yon). Les contenus de ces formations sont quasi-identiques car la maquette des enseignements est nationale. Elle est le seul diplôme dans ce domaine dans le quart nord-est de la France sauf à Metz où existe une LP Gestion des rémunérations avec un volet RH plus complet et un volet paie nettement moins développé.</p> <p>La licence <i>GPS</i> ne rentre en concurrence avec aucun diplôme de l'IUT de Schiltigheim.</p> <p>Cette LP a été créée avec le soutien de l'Ordre Régional des Experts-Comptables qui a fortement contribué à fournir des intervenants professionnels reconnus et à informer ses membres de l'existence de cette LP. Par ailleurs, la LP vient d'être inscrite sur la liste de la branche des experts-comptables par la section paritaire Agefos experts-comptables : la LP devient dès lors éligible au Congé Professionnel de Formation (CPF), ce qui permettra de développer l'offre en formation continue. Il est regrettable que le diplôme n'ait conclu aucun accord de partenariat. Cette licence répond à un besoin réel des entreprises et des cabinets.</p>
Equipe pédagogique
<p>L'équipe pédagogique se compose de 7 enseignants et enseignants-chercheurs de l'établissement qui assurent 235 heures de cours, de 1 professeur associé à temps partiel (PAST, 24 heures) et de 14 professionnels (248 heures). Les professionnels -avocats, experts-comptables, directeur des ressources humaines et responsables paies- interviennent dans les domaines juridiques, de la paie et des ressources humaines. Tous sont diplômés à bac+3 ou plus. On peut noter que le dossier insiste sur les qualités d'expertise de ces intervenants.</p> <p>L'organisation de l'équipe semble bien structurée avec des fonctions parfaitement réparties entre la responsable de la LP, l'assistante de formation qui gère les 5 LP de l'IUT de Schiltigheim, les 11 tuteurs pédagogiques et le Centre de Formation des Apprentis Universitaires (CFAU). Les fonctions supports de l'IUT sont fortement valorisées dans le dossier.</p> <p>Le responsable de la formation, les enseignants et les intervenants se réunissent régulièrement pendant l'année : réunions de coordination de début d'année, conseil de perfectionnement, conseils du département dont dépend la licence, conseils pédagogiques, réunions inter-équipes pédagogiques. Les professionnels contribuent activement à la vie du diplôme et au suivi des étudiants.</p> <p>Le dossier mentionne un effort souhaitable de formalisation des réunions pour pouvoir intégrer systématiquement les professionnels.</p>
Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études
<p>La LP <i>GPS</i> compte chaque année une vingtaine d'étudiants qui s'insèrent aisément sur le marché du travail. Le nombre de dossiers augmente fortement tout comme les demandes des entreprises. Ces éléments ont permis à la LP <i>GPS</i> d'obtenir de la région, via le CFAU, 5 apprentis supplémentaires : l'effectif en 2015 était donc de 25 étudiants (il est passé de 20 à 25 en trois ans), ce qui semble un maximum étant donné l'effectif enseignant en poste au sein du département GEA de l'IUT de Schiltigheim.</p> <p>Les étudiants poursuivent très rarement leurs études (1 à 2 par promotion). 96 % de la promotion a trouvé un emploi dans les trois mois qui suivent l'obtention du diplôme et a signé un contrat à durée indéterminée dans l'année. Les diplômés sont recrutés majoritairement en qualité d'assistants paie par des cabinets d'expertise-comptable ou assistants RH ou chargés de management RH dans de grandes entreprises. Ces emplois sont dans leur domaine d'études. De nombreux alternants sont recrutés par leur entreprise d'accueil. Le dossier précise un taux d'embauche de quasiment 100 % dans les 15 jours suivant la fin de la formation. Le niveau des salaires n'est pas précisé. L'insertion est donc excellente. Le taux de réussite avoisine les 100 % sur les 3 ans. Les étudiants se déclarent très satisfaits de leur cursus.</p> <p>L'insertion des diplômés est remarquable. Un historique plus long sera utile pour confirmer ces résultats puisque les enquêtes ne portent évidemment que sur trois promotions.</p>
Place de la recherche
<p>La finalité première d'une LP n'est pas la recherche. Seuls deux enseignants-chercheurs, maîtres de conférences, dispensent des enseignements dans cette licence. Le dossier mentionne l'activité de recherche des cinq dernières années sans préciser leur auteur.</p>
Place de la professionnalisation
<p>La licence a été élaborée par le Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables. Elle répond à une forte demande des entreprises et des cabinets d'expertise-comptable. Le choix de l'alternance favorise l'acquisition des compétences professionnelles, validées par la profession. Agefos experts-comptables vient de demander l'inscription de la licence <i>GPS</i></p>

<p>sur la liste de la branche des experts-comptables.</p> <p>Les professionnels suivent les alternants et les aident dans la réalisation de leur projet professionnel. Ils assurent une bonne insertion et permettent aux étudiants de se projeter aisément dans des fonctions à l'issue de la LP.</p> <p>La fiche répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) reprend les principaux aspects de cette licence.</p> <p>Face à une demande certaine des entreprises et des cabinets, il est regrettable que cette licence ne soit pas dispensée aussi en formation continue.</p>
<p>Place des projets et des stages</p>
<p>Il n'y a pas à proprement parler de stages dans cette formation en alternance où les étudiants sont sous contrat. Pendant les vacances universitaires, ils sont présents dans leur établissement d'accueil. Ce rythme permet de leur confier la responsabilité de dossiers.</p> <p>Les projets tuteurés permettent aux étudiants de travailler en mode projet puisque tous les projets correspondent à une demande d'une entreprise. Le projet peut être individuel ou collectif et se déroule sur toute l'année universitaire. Il est encadré par un enseignant référent et un maître d'apprentissage. Il est validé par une soutenance orale et la rédaction d'un mémoire. Le carnet de liaison du CFAU permet un suivi rigoureux et un échange permanent entre tous les intervenants dans le cadre du suivi du projet. Pour les alternants en contrat de professionnalisation, des échanges analogues sont effectués par e-mail.</p> <p>Le travail en entreprise est évalué à l'aide d'une grille d'appréciation du travail. Par ailleurs, le site du CFAU favorise les échanges entre l'apprenti, le maître d'apprentissage, le tuteur de l'IUT et le responsable de la formation. Les tuteurs rencontrent régulièrement les alternants pour faire un point sur l'évolution de leur projet.</p> <p>Pendant la formation, les étudiants font l'objet d'un réel suivi.</p>
<p>Place de l'international</p>
<p>Cette LP n'a pas une orientation internationale. Les spécificités de la gestion de la paie et la législation française ne permettent pas son développement à l'international. Néanmoins, les spécificités des situations des travailleurs étrangers ou détachés ont été introduites dans les programmes.</p> <p>La LP GPS est en revanche ouverte aux étudiants étrangers, lesquels ont des difficultés à trouver un contrat avec des entreprises locales.</p> <p>L'international se résume aux enseignements de langues (45h d'anglais, 35h d'allemand et 35h liés à la situation géographique) et à un module spécifique pour la législation des travailleurs étrangers ou détachés. Le Test Of English for International Communication (TOEIC) peut être passé (le Wirtschaft Deutsch als Fremdsprache (WiDaF), équivalent allemand, n'est pas évoqué).</p>
<p>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</p>
<p>Les recrutements permettent d'obtenir chaque année une structure assez récurrente de profils : en moyenne, la LP est composée de 45 % de titulaires de brevets de technicien supérieur (BTS) <i>Comptabilité et gestion des organisations</i> (CGO), 15 % de BTS <i>Assistants de gestion</i>, 15 % de diplômés universitaires de technologie (DUT) <i>GEA</i>. Les 25 % restant proviennent d'autres bac+2 tertiaires, de LP ressources humaines ou du diplôme de comptabilité gestion (DCG). On peut regretter l'absence d'étudiants de deuxième année de licence (L2) malgré une excellente insertion professionnelle de cette LP.</p> <p>Les candidats d'horizons variés déposent un dossier de candidature. Moins de la moitié est auditionnée. Le jury établit une liste principale et une liste complémentaire.</p> <p>Un module de mise à niveau en comptabilité et en communication permet aux étudiants d'acquérir les prérequis nécessaires pour suivre la formation. Un suivi individuel des étudiants par le maître d'apprentissage, le tuteur de l'IUT, le responsable de la formation d'une part et un entretien individuel à mi-parcours d'autre part favorisent la réussite des étudiants. En cas de problème, ces derniers peuvent contacter le responsable de la formation.</p> <p>Une procédure de validation des acquis personnels et professionnels (VAPP) en association avec le service formation continue de l'Université permet l'intégration d'alternants non titulaire d'un diplôme à bac+2.</p>
<p>Modalités d'enseignement et place du numérique</p>
<p>Les cours sont dispensés en présentiel à raison de deux jours par semaine de septembre à juin, le reste du temps les étudiants étant en immersion en entreprise dans le cadre de l'alternance.</p> <p>L'utilisation des outils liés à l'environnement numérique de travail (ENT) est classique. Des logiciels professionnels de paie et de ressources humaines du groupe Compagnie Européenne de Gestion par l'Informatique Décentralisée (CEGID) sont présentés et utilisés par les étudiants. Ceux-ci utilisent également la plateforme pédagogique (Moodle), des tablettes numériques de l'IUT, mises à leur disposition les lundis et mardis pour accéder à des ressources documentaires en ligne utilisées par les entreprises.</p> <p>Pour favoriser l'insertion d'étudiants handicapés, la formation dispose de l'aide du service « Mission Handicap » de l'Université et l'association « Service d'Accompagnement Régional des Apprentis Handicapés ».</p> <p>Deux étudiants salariés ont bénéficié d'un congé individuel de formation. Ils font figure de cas particuliers dans cette</p>

formation où la formation continue est quasi-inexistante.
La licence peut être obtenue par validation des acquis de l'expérience (VAE).

Evaluation des étudiants

Les modalités d'évaluation, toujours en contrôle continu, sont variées et aboutissent à un taux de réussite d'environ 95 %, ce qui est très satisfaisant. Les règles de délivrance du diplôme sont en cohérence avec ce qui est demandé aux LP (moyenne générale supérieure à 10 et moyenne stage et projet supérieure à 10) et conformes à l'arrêté du 17 novembre 1999 sur les LP.

Les connaissances et compétences acquises sont validées pour les aspects liées aux enseignements via des contrôles continus (écrits, oraux, mises en situation par des entretiens et, pour ce qui est liée aux activités en entreprises, à partir des comptes-rendus d'activités écrits ou oraux et de l'appréciation du maître d'apprentissage. Des grilles d'évaluation permettent une évaluation formalisée et homogène.

Le jury est composé d'un représentant de la direction de l'IUT, du responsable de la formation, d'enseignants. Il comprend entre un quart et la moitié de professionnels.

Suivi de l'acquisition de compétences

Le suivi se fait en premier lieu via l'application Cahier de Liaison Electronique (CLE) commune aux IUT d'Alsace : ce carnet de liaison en ligne de l'apprenti permet une grande réactivité et une co-formation avec l'entreprise d'accueil. Il permet également au responsable de la LP de gérer plus aisément l'ensemble de sa formation. L'apprenti est suivi durant sa formation par un maître d'apprentissage, un tuteur enseignant et le responsable pédagogique de la formation.

Le suivi de l'alternant est réalisé par deux visites annuelles en entreprise réalisées par le tuteur, la rédaction d'un plan de formation et en entretien individuel à mi-parcours réalisé par le responsable de la LP *GPS*. Les visites font l'objet de comptes-rendus. Le plan de formation est défini en début d'année pour l'année de formation.

Les alternants réalisent mensuellement un compte-rendu qui détaille les missions effectuées, les contenus de formation abordés à l'IUT et l'état d'avancement du projet.

Le supplément au diplôme est délivré sur demande. Toutes les rubriques sont complétées et elles décrivent succinctement le diplôme. Il aurait été souhaitable que ce document soit remis systématiquement à tous les diplômés.

Suivi des diplômés

Plusieurs outils sont utilisés pour suivre les diplômés, par différentes instances, ce qui présente l'avantage d'obtenir un taux de retour de 70 % à 80 % sur une promotion. L'Observatoire Régional de l'Enseignement Supérieur et de l'Insertion Professionnelle des Etudiants (ORESIPÉ) constitue un premier outil de suivi à trois ans. La LP étant récente, le dossier ne peut présenter les résultats à trois ans.

En complément, le responsable de la LP a adopté le dispositif de suivi utilisé par les autres LP, à savoir une enquête lors de la remise du diplôme, un questionnaire ou contact téléphonique à trois mois et enfin un nouveau questionnaire à un an. Le taux de réponses obtenues est excellent (19/19 et 20/21). Les résultats de l'enquête se limitent au nombre de diplômés qui ont ou non un emploi ou qui poursuivent leurs études. Aucune précision sur les salaires, le statut... n'est fournie, ce qui est regrettable.

Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation

Un conseil de perfectionnement se réunit une fois par an en présence de maîtres d'apprentissage, d'enseignants, de professionnels, d'étudiants, du responsable de la LP, du responsable de l'IUT et du département GEA et d'un représentant de l'ordre des experts-comptables.

En complément de ce conseil de perfectionnement, une évaluation de la formation et des enseignants est réalisée pour recueillir l'avis des étudiants. Cette enquête anonyme en ligne permet d'évaluer le degré de satisfaction.

Dans le cadre des certifications ISO 9001 et Occupational Health and Safety Assessment Series (OHSAS) 18001, un plan d'actions peut être établi annuellement. Un indicateur inférieur à un seuil défini préalablement conduira à la mise en œuvre d'actions appropriées. Cette situation s'est produite une seule fois.

Ces outils ont clairement permis d'améliorer le cursus en évitant par exemple les redondances constatées.

Conclusion de l'évaluation

Points forts :

- Un programme bien conçu en parfaite cohérence avec les compétences attendues.
- Une forte attractivité du diplôme qui répond aux besoins des entreprises.
- Une très bonne insertion professionnelle avec des partenariats stables.

Point faible :

- L'absence d'une filière en formation continue.

Avis global et recommandations :

Cette LP joue parfaitement son rôle de passerelle vers l'emploi et permet aux étudiants de trouver des débouchés dans des métiers à très forte demande. C'est une formation bien organisée et gérée avec rigueur. Les alternants bénéficient d'un encadrement réel et d'un suivi personnalisé.

La remise systématique du supplément au diplôme serait à mettre en place. La promotion de la licence *GPS* auprès des étudiants de L2 permettrait d'ouvrir la formation à un public plus varié. Une filière en formation continue permettrait d'asseoir encore un peu plus un succès mérité.

Observations de l'établissement

Université

de Strasbourg

Licence professionnelle

Spécialité : *Métiers de la comptabilité, gestion de la paie et du social*

Observations relatives à l'évaluation par le Haut conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur

Michel DENEKEN

Président

L'Université de Strasbourg ne formule aucune observation.

Strasbourg, le 8/06/2017



Michel DENEKEN

Cabinet de la Présidence

Bât. Nouveau Patio
20a, rue Descartes

Adresse postale :

4 rue Blaise Pascal
CS 90032
67081 Strasbourg Cedex
Tél. : +33 (0)3 68 85 70 80/81
Fax : +33 (0)3 68 85 70 95

www.unistra.fr